

Direction départementale de la protection des populations

Directeur

Christophe MARTINET
Secrétariat : 03 22 97 23 42

Directeur adjoint

Michel LUCAS : 03 22 33 29 71

Vétérinaire certificateur

Isabelle FINDINIER
Imed SAADAOU

Assurance qualité

Florent PREVOST : 03 22 97 23 62

Contentieux

Suzelle SINOQUET : 03 22 33 29 83

SÉCURITÉ ET QUALITÉ DE L'ALIMENTATION

Imed SAADAOU : 03 22 97 23 46

Secrétariat

Véronique GREU : 03 22 97 23 33

Pôle sécurité sanitaire et qualité

Bénédicte BELAIZI : 03 22 97 23 35
Marie-Isabelle DELANCHY : 03 22 97 23 37
Nathalie DELELIS : 03 22 97 23 20 03
Jean-Pierre FOSTIER : 03 22 07 23 66
Hélène FRANCOIS : 03 22 97 23 38
Laetitia HENRIET : 03 22 97 23 39
Willy MAES : 03 22 97 23 09

Pôle loyauté sécurité consommation

Alain BARBET : 03 22 33 29 77
Laurent BRICHET : 03 22 33 29 89
Bernard DEHENNE : 03 22 33 29 94
Jean-Michel BOULANGER : 03 22 33 29 78

Pôle abattoirs

Montdidier

Bruno DE NECKER : 03 22 98 01 89 (vétérinaire)
Françoise CASIER : 03 22 98 01 89
Joël BECQUET : 03 22 98 01 89
Stéphane CHEVALIER : 03 22 98 01 89
Didier DEHEDIN : 03 22 98 01 89

Domart-en-Ponthieu

Laurent SOMON : 03 22 54 08 47 (vétérinaire)
Isabelle FORESTIER : 03 22 54 08 47
Didier ROBIDET : 03 22 54 08 47

Référent abattoirs

Willy MAES : 03 22 97 23 09

PROTECTION DU CONSOMMATEUR RÉGULATION ET SÉCURITÉ

Secrétariat

Marie-Christine PREVOT : 03 22 33 29 90

Pôle protection et sécurité des services

Mireille DEHENNE : 03 22 33 29 81
Aurélien DEFFONTAINE : 03 22 33 29 69
Francine LABESSE : 03 22 33 29 75
Yvon LOURDELLE : 03 22 33 29 68
Rémi POCHOLLE : 03 22 33 29 67
Jean-Michel ROBIDA : 03 22 33 29 74
Claude HERICOURT : 03 22 33 29 86
Guillaume SOLE : 03 22 33 29 65

Pôle sécurité des produits industriels

Christine ALIGNER : 03 22 33 29 92
Gaëtan LIGNIER : 03 22 33 29 64

Pôle loyauté concurrentielle des marchés

Suzelle SINOQUET : 03 22 33 29 83

SANTÉ ET PROTECTION ANIMALES PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Isabelle FINDINIER : 03 22 97 23 43
Florent PREVOST : 03 22 97 23 62

Pôle santé et protection animales

Secrétariat

Colette DUBUS : 03 22 97 23 44
Bertille VAN OVERBEKE : 03 22 97 23 58
Charly DENOYELLE : 03 22 97 23 68
Cyrille HERISSON : 03 22 97 23 69
Guillaume KOTWICA : 03 22 97 23 65
Geoffroy PODSIEDLIK : 03 22 97 23 65
Laurent RIVAUX : 03 22 97 23 04

Pôle environnement

Secrétariat

Charline GUENARD : 03 2297 23 60

Installations classées

Joël BONARD : 03 22 97 23 63
Frédéric BOQUET : 03 22 97 23 61
Inspecteur faune sauvage captive
Laurent RIVAUX : 03 22 97 23 04

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Gestionnaire comptable et financier

Sylvie ANDRIEUX : 03 22 97 23 50

Gestionnaire RH et compétences

Patricia CAVILLON : 03 22 97 23 52

Responsable informatique

Hubert VEZIER : 03 22 97 22 65
Claude HERICOURT : 03 22 33 29 86

Conception : Préfecture de la région Picardie - Juin 2010



La direction départementale de la protection des populations (DDPP) répond aux attentes fortes de protection des populations et rend plus lisible la mission départementale d'information, de prévention et de contrôle de l'État.

La population attend de l'État qu'il garantisse sa sécurité sanitaire et économique, notamment en s'assurant du bon fonctionnement des marchés, de la loyauté des transactions (commerce électronique par exemple), de la sécurité des aliments, des produits et des services, de la santé des animaux et du respect de l'éthique pour les productions (bien-être animal et respect de l'environnement).

L'attente des populations en matière de gestion des risques rend nécessaire un renforcement et une mise en cohérence des programmes de contrôles assurés par tous les services de l'État, qu'il s'agisse de programmes européens, nationaux ou répondant à des particularités locales.

La création de la direction départementale de la protection des populations rend plus lisible l'organisation départementale de l'État en matière de prévention et de contrôle, associant la mise en œuvre de directives nationales réparties par le niveau régional et une coordination de proximité, sous l'autorité du préfet.

Ce nouvel ensemble assure la cohérence de l'action de l'État en créant des liens fonctionnels forts avec l'agence régionale de santé pour garantir la protection des personnes dans le prolongement d'initiatives d'actions interministérielles, comme celle portée par les missions interservices de sécurité sanitaire des aliments (MISSA).

Interview

Christophe MARTINET

Directeur départemental de la protection des populations



Question : Comment s'organise cette nouvelle direction ?

Christophe Martinet : Avec des compétences techniques, scientifiques, juridiques et économiques regroupées, l'État dispose dans le département au sein d'une même direction, de l'expertise nécessaire à la protection des consommateurs et à la gestion d'alertes de plus en plus fréquentes et complexes (aliments contaminés, produits manufacturés dangereux, épizooties...).

Question : Que peut apporter ce regroupement aux nouveaux agents de la DPP ?

Christophe Martinet : Les 47 agents venus à la fois des services vétérinaires (DDSV), de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DDCCRF), et du service environnement de la préfecture vont pouvoir s'enrichir des différentes cultures et des bonnes pratiques existantes : consolidation des procédures juridiques, développement de l'assurance qualité. Ils partageront leurs savoir-faire techniques et s'ouvriront à de nouvelles compétences scientifiques ou juridiques, qui leur offriront de nouvelles perspectives professionnelles.

Enfin, le regroupement des services facilite la continuité du service public et regroupe les fonctions support, pour plus d'efficacité.



PRÉFET
DE LA SOMME

Direction départementale de la protection des populations

5 port d'Aval - 80039 Amiens cedex 1

Tél. : 03 22 97 23 45

45 rue d'Italie - 80094 Amiens

Tél. : 03 22 97 29 60

prenom.nom@somme.gouv.fr

dds80@agriculture.gouv.fr

